

DIPLÔME D'ACCES AUX ETUDES UNIVERSITAIRES (DAEU)
Année 2025-2026

Responsable : Audrey DI GIORGIO

Le Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (DAEU) est un diplôme national reconnu au même titre que le Baccalauréat. Il confère les mêmes droits que ce dernier.
Il est homologué au niveau IV de la nomenclature interministérielle des niveaux de formation.
Il permet l'accès aux études de l'enseignement supérieur et aux concours administratifs de catégorie B.

PUBLIC CONCERNE

Ce diplôme ne peut être accordé qu'aux personnes ne justifiant pas du Baccalauréat ou d'un titre admis en dispense.

Pour avoir le droit de s'inscrire au DAEU, le candidat doit obligatoirement avoir interrompu ses études initiales depuis 2 ans au moins ET satisfaire à l'une des conditions suivantes :

- Avoir 20 ans au moins au 1er octobre de l'année de délivrance du diplôme et justifier à cette même date de 2 années d'activité professionnelle, à temps plein ou à temps partiel, ayant donné lieu à cotisation à la sécurité sociale.
- Avoir 24 ans au moins au 1er octobre de l'année de délivrance du diplôme.

CONTENU DU DIPLÔME

Le DAEU comporte deux options : l'option A (littéraire) et l'option B (scientifique).

L'option A (littéraire) comporte :

- 2 disciplines obligatoires : français et langue vivante ;
 - 2 disciplines optionnelles choisies par le candidat dans une liste établie par l'Université et comprenant, au minimum, histoire contemporaine, géographie et mathématiques.
- Les options proposées varient selon le mode de préparation.

L'option B (scientifique) comporte :

- 2 disciplines obligatoires : français et mathématiques ;
- 2 disciplines optionnelles choisies par le candidat dans une liste établie par l'Université et comprenant, au minimum, physique, chimie et sciences de la nature et de la vie.

CONDITIONS DE DELIVRANCE DU DIPLOME

Le diplôme est délivré :

- après une année de formation ;
- après un examen organisé par l'Université qui permet d'évaluer les connaissances et la culture générale ainsi que les méthodes et savoir-faire des candidats en fonction des exigences requises pour la poursuite d'études ;
- pour l'alternance, après avoir achevé une immersion en entreprise.

Le diplôme est obtenu lorsque le candidat a subi les 4 épreuves de l'examen et obtient une moyenne générale de 10/20 à l'ensemble des épreuves.

Le délai entre la première inscription au diplôme et l'obtention de celui-ci ne peut excéder quatre années. Pour le calcul de cette durée, les inscriptions prises auprès d'universités différentes se cumulent.

MODALITES DE PREPARATION AUX EPREUVES DU DIPLOME

Plusieurs modalités de préparation vous sont proposées :

- Cours du soir à l'Université Côte d'Azur – Pôle Saint Jean d'Angély
- Cours du jour à l'Université Côte d'Azur – Pôle Saint Jean d'Angély
- Cours en ligne sur internet (SONATE)
- En alternance à l'Université Côte d'Azur – Pôle Saint Jean d'Angély

DATES DE DEROULEMENT DE LA FORMATION

	Date de début	Date de fin	Date limite du dépôt du dossier d'inscription
Cours du soir : DAEU A littéraire	03 novembre 2025	19 juin 2026	17 octobre 2025
Cours du jour : DAEU A littéraire	17 novembre 2025	19 juin 2026	07 novembre 2025
Cours à distance (SONATE) : 2 sessions DAEU A littéraire et B scientifique	03 novembre 2025 01 avril 2026	22 mai 2026 27 novembre 2026	21 novembre 2025 17 avril 2026
Alternance : DAEU A Littéraire	01 septembre 2025	31 août 2026	03 octobre 2025

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Service Formation continue
Pôle universitaire Saint Jean d'Angély
5 Rue du 22^{ème} BCA
06300 Nice

Bureau des inscriptions DAEU à distance : 04 89 15 21 70 (Mme GATTO)
Bureau des inscriptions DAEU en présentiel : 04 89 15 21 69 (Mme GHARIBYAN)

Responsable DAEU : 04 89 15 21 55 (Mme BOLLER)

Site internet :

[Diplôme d'Accès aux Études Universitaires - Université Côte d'Azur \(univ-cotedazur.fr\)](http://univ-cotedazur.fr)